




Parc national
Yoho

Guide du visiteur

2021 – 2022



 Sentier du Bord-du-Lac-Emerald

Z. Lynch / Parcs Canada

Also available in English



Parcs
Canada


Parks
Canada

Canada



LE SAVIEZ-VOUS?

Le parc national Yoho fait partie du territoire ancestral des Ktunaxas et des Shuswaps.

 Chutes Laughing

Nation ktunaxa

Les Ktunaxas (prononcé *k-tou-nâ-hâ*), également appelés *Kootenays*, vivent sur les terres adjacentes à la rivière Kootenay, au fleuve Columbia et aux lacs Arrow depuis plus de 10 000 ans. Leur territoire ancestral occupe une superficie de 70 000 km² dans le Sud-Est de la Colombie-Britannique et englobe aussi certaines régions de l'Alberta, du Montana, de l'Idaho et de l'État de Washington.

Pendant des milliers d'années, bien avant l'arrivée des colons, les Ktunaxas ont subvenu à leurs besoins grâce à la flore et à la faune du secteur qui allait devenir le parc national Yoho. Le parc fait partie de *?aknuqłutam ?amak?is* (le territoire de l'aigle).

Les récits des Ktunaxas se transmettent d'une génération à l'autre et parlent de migrations saisonnières dans les Rocheuses et sur les grandes plaines; de guerres et d'échanges commerciaux avec d'autres nations; de noms de lieux et de repères; d'enseignements et de valeurs.

La langue des Ktunaxas est un isolat : elle est unique en son genre et n'est apparentée à aucune autre langue au monde.

Détails : ktunaxa.org (en anglais seulement)

Bande indienne shuswap

Weyt-k (bonjour)

La communauté de Kenpesq't (prononcé *quenne-pesc-t*), actuellement connue sous le nom de *bande indienne shuswap*, appartient à la Nation secwépemc (prononcé *sec-ouép-ém*), qui occupe ses terres ancestrales en Colombie-Britannique et en Alberta.

Pendant des millénaires avant l'arrivée des non-Autochtones, les Secwépemcs ont pêché, chassé et campé dans les secteurs qui forment aujourd'hui les parcs nationaux Yoho, Kootenay, Banff et Jasper ainsi que les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers.


Bon nombre de routes et de sentiers contemporains sont d'anciens parcours tracés par les Secwépemcs. Ils leur permettaient de rejoindre des partenaires commerciaux et d'accéder à des lieux de cueillette de nourriture et de plantes médicinales. Les guides autochtones ont créé des pistes équestres qui sont devenues de grands axes de transport, comme la Transcanadienne, qui traverse le parc national Yoho. De nos jours, le territoire du parc demeure un important lieu de transmission des traditions orales et des pratiques culturelles shuswaps.

Parcs Canada et la Nation secwépemc continuent d'améliorer leurs relations de travail afin de mieux appuyer la gestion des ressources naturelles tout en enrichissant l'expérience offerte à ceux et à celles qui explorent ces terres ancestrales.

Détails : shuswapband.net (en anglais seulement)

Bienvenue dans le parc national Yoho



 Sentier Iceline

- 1 Bienvenue
- 2 Planifiez votre aventure
- 3 Prenez un engagement
- 4 Carte du parc national Yoho
- 7 Carte de Field
- 9 Camper dans le parc national Yoho
- 10 Découvrir et préserver le parc national Yoho
- 12 Restez en sécurité et protégez la faune
- 13 Règlements du parc national

Les Rocheuses font partie du territoire ancestral des peuples autochtones depuis des millénaires.

Ce n'est que très récemment dans l'histoire que des pionniers européens sont venus s'installer dans ce qui est aujourd'hui le parc national Yoho. En 1858, des expéditionnaires britanniques ont obtenu l'aide de guides autochtones pour se déplacer dans cette région accidentée. Le Dr James Hector est alors devenu le premier Européen à cartographier le secteur qui porte aujourd'hui le nom de *col Kicking Horse* (ou « cheval qui rue »). Ce parcours spectaculaire doit son nom à un cheval qui avait assené à Hector un coup de sabot à la poitrine.

À la fin du XIX^e siècle, le chemin de fer Canadien Pacifique a fait construire un hôtel de luxe dans le village de Field pour y accueillir les touristes arrivant en train. C'est là que la réserve Mount Stephen a été créée en 1886. Cette réserve est devenue le parc national Yoho en 1911.

À peu près à la même époque, en 1909, Charles Walcott découvrait les gisements fossilifères de schistes argileux de Burgess sur le mont Wapta. Lisez-en davantage sur ces fossiles – des vestiges encore plus vieux que les dinosaures – à la page 11.

Vous vous trouvez dans un lieu exceptionnel.

Vous en aurez le souffle coupé, et vous chercherez à revenir. C'est une promesse.

Nous vous invitons à explorer les trésors naturels et culturels du parc. Admirez des chutes d'eau rugissantes, apprenez l'histoire du chemin de fer au Canada, découvrez des gisements de fossiles reconnus de par le monde ou profitez d'un pique-nique tout en admirant le panorama. Quelle que soit l'activité que vous choisirez, nous sommes heureux de vous accueillir.

Planifiez votre aventure

OÙ PUIS-JE OBTENIR DE L'INFORMATION?

Consultez ce guide, qui contient des suggestions d'activités et des cartes, et venez bavarder avec le personnel de Parcs Canada au Centre d'accueil du parc national Yoho, à Field, en bordure de la Transcanadienne. Voir la carte de Field à la page 7.

Appelez-nous ou écrivez-nous :
250-343-6783
pc.yohoinfo.pc@canada.ca



La **COVID-19** pourrait avoir une incidence sur les heures d'ouverture et les services accessibles. Consultez le site parcscanada.gc.ca/yoho-covid pour obtenir des mises à jour et connaître les consignes de sécurité à respecter.

EN SÉCURITÉ DANS LES MONTAGNES

Nous accordons beaucoup d'importance à votre sécurité. Pour toutes vos excursions, faites des recherches AVANT de partir. Dites à une personne de confiance où vous allez, quand vous comptez être de retour et avec qui communiquer si vous manquez à l'appel.

Service de répartition de Parcs Canada (appels non urgents) : 403-762-1470

Conditions routières : drivebc.ca (en anglais seulement)

Rapport sur l'état des sentiers : parcscanada.gc.ca/sentiersyoho

Déplacements et sécurité dans l'arrière-pays : parcssecuritemontagne.ca



Danger d'avalanche

Dans les Rocheuses, la saison des avalanches s'étend de novembre à juin. Même une courte balade à pied à partir d'un terrain de stationnement peut vous mener en terrain dangereux.

Bulletins d'avalanche : parcscanada.gc.ca/avalanche

Activités hivernales : parcscanada.gc.ca/yoho-hiver

UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE

Des droits d'entrée sont exigés dans tous les parcs nationaux. Chaque fois que vous visitez un parc, vous investissez dans son avenir et dans un legs pour les générations futures. Achetez votre laissez-passer à un poste d'entrée, dans un centre d'accueil ou au poste d'accueil d'un camping tenu par du personnel.

LAISSEZ-PASSER D'UNE JOURNÉE

Le laissez-passer d'une journée est valide pour les parcs nationaux des Lacs-Waterton, Kootenay, Yoho, Banff et Jasper ainsi que pour les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Indépendamment de l'heure d'arrivée, il demeure valide jusqu'à 16 h le lendemain.

Adulte (18-64 ans)	10,00 \$
Aîné (65 ans et plus)	8,40 \$
Jeune (0-17 ans)	Gratuit
Famille/groupe (jusqu'à sept personnes dans un même véhicule)	20,00 \$

CARTE D'ENTRÉE DÉCOUVERTE DE PARCS CANADA

Ce laissez-passer annuel est valide pour une période de 12 mois à partir de la date d'achat. Il expire le dernier jour du mois d'achat. La carte d'entrée vous donne un accès illimité à plus de 80 lieux patrimoniaux de Parcs Canada au pays.

Adulte (18-64 ans)	69,19 \$
Aîné (65 ans et plus)	59,17 \$
Famille/groupe (jusqu'à sept personnes dans un même véhicule)	139,40 \$



QUEL EST VOTRE STYLE DE VOYAGE?

Choisissez vos activités préférées :

- Promenades panoramiques en voiture et tourisme
- Camping et détente
- Randonnée, vélo et autres activités de plein air
- Histoire, fossiles et possibilités d'apprentissage

Bonne nouvelle : quelles que soient les cases cochées, le parc national Yoho a de quoi satisfaire à tous les goûts!

Consultez le site parcscanada.gc.ca/yoho et cliquez sur « Activités et expériences ».



Prenez un engagement

Que vous passiez quelques heures ou quelques semaines dans le parc, vous jouez un rôle important dans son avenir. Le parc national Yoho est un paysage varié, un habitat pour la faune et un creuset d'histoire. **NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE POUR QU'IL RESTE INTACT!**

Je m'engage à ne jamais nourrir la faune et à ne pas laisser de nourriture et de déchets dehors.

POURQUOI? Les animaux sauvages ont besoin de trouver leurs propres sources naturelles de nourriture, pas les vôtres. Si vous nourrissez les animaux ou que vous laissez de la nourriture odorante sans surveillance, vous attirez la faune en bordure des routes et dans les aires fréquentées par les humains. Ces gestes peuvent être dangereux pour vous et pour les animaux.

Je m'engage à ne pas déranger les plantes, les roches, les fossiles, les bois de cervidés et tous les autres objets naturels que je trouve.

POURQUOI? Pour veiller à ce que les autres puissent en profiter à leur tour et pour préserver la beauté naturelle et l'intégrité du parc. Chaque année, le parc accueille des milliers de visiteurs; un acte nuisible, multiplié par autant de visiteurs, peut avoir des conséquences dévastatrices.

Je m'engage à donner de l'espace à la faune.

POURQUOI? Pour éviter les blessures et veiller à ce que les animaux restent sauvages. Quand vous vous arrêtez pour observer les animaux ou que vous vous approchez trop d'eux pour les photographier, vous contribuez à leur faire perdre leur peur naturelle des humains. Ils courent ainsi des risques accrus d'être frappés par un véhicule ou d'adopter envers les humains un comportement agressif, ce qui peut causer leur mort et vous mettre en danger.

Je m'engage à tenir mon chien en laisse et à ramasser ses excréments.

POURQUOI? Les chiens sont une source de stress pour la faune, car ils peuvent être perçus comme une menace. Un chien sans laisse peut rendre les animaux sauvages agressifs, ce qui peut être dangereux pour lui comme pour vous-même et pour les autres visiteurs. Ramassez les crottes de votre chien et transportez-les jusqu'à ce que vous puissiez les jeter à la poubelle, afin que le parc reste un endroit salubre et propre.

Je m'engage à conduire prudemment et à respecter les limites de vitesse.

POURQUOI? Pour prévenir des collisions mortelles avec des animaux. Dans les secteurs où les risques sont élevés, Parcs Canada a recours à des interdictions d'arrêt pour protéger les automobilistes et les animaux. Guettez les panneaux le long de la route.

Je m'engage à me familiariser avec tous les règlements du parc et à m'y conformer.

POURQUOI? Pourquoi? Pour assurer ma propre sécurité pendant mon séjour et pour contribuer à préserver le parc dans l'intérêt des générations futures. Voir la page 13.

Par votre engagement, vous contribuez à changer les choses.

MERCI DE PASSER À L'ACTION!

LE SAVIEZ-VOUS?

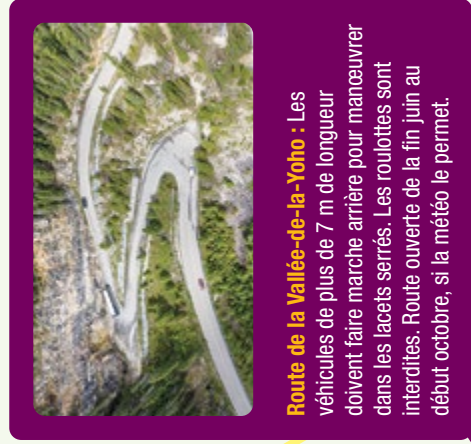
Vous devez détenir un laissez-passer valide si vous vous arrêtez dans un parc national ou si vous empruntez la route de la Vallée-de-la-Yoho ou la route du Lac-Emerald.

Lac Emerald

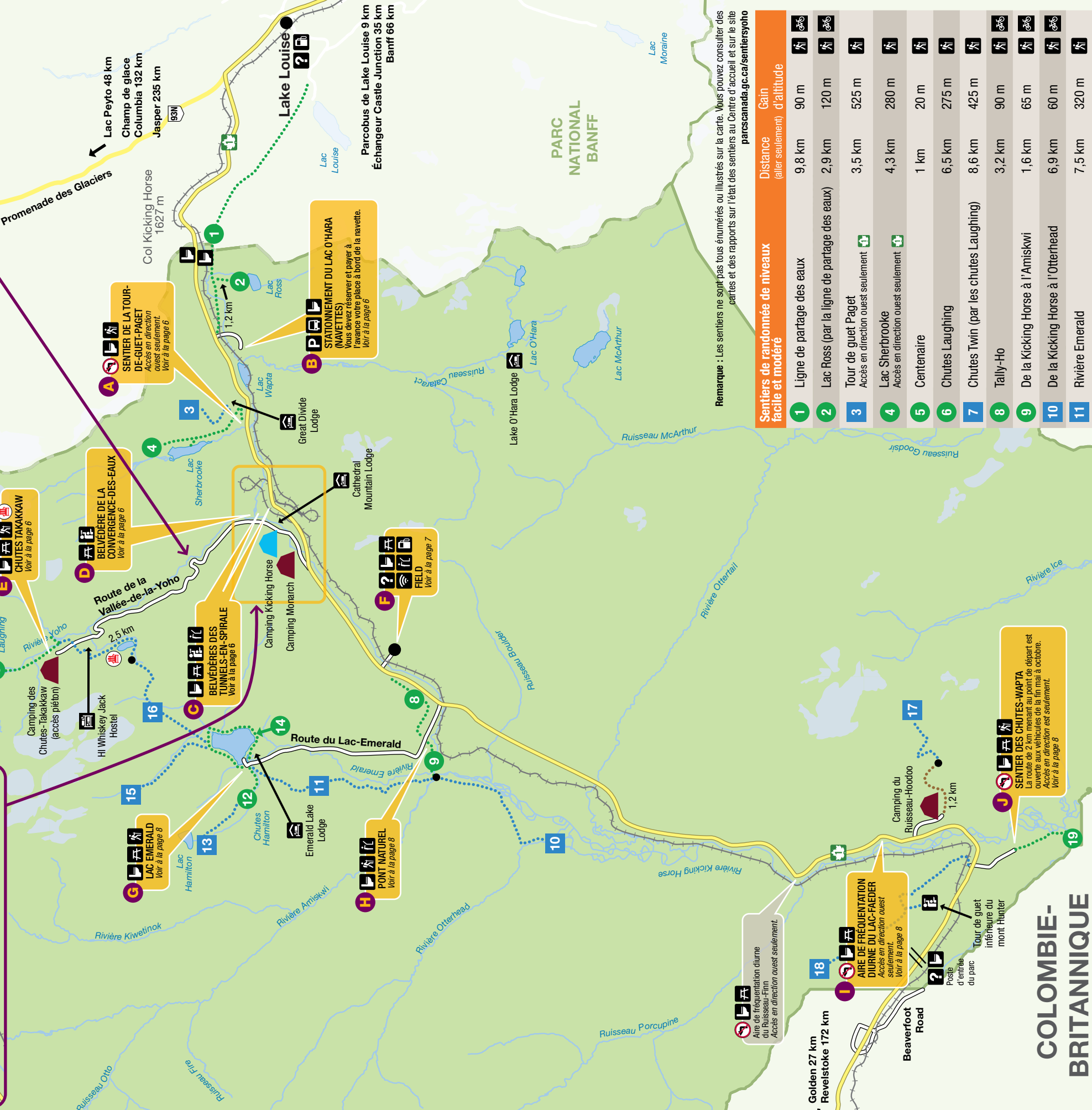
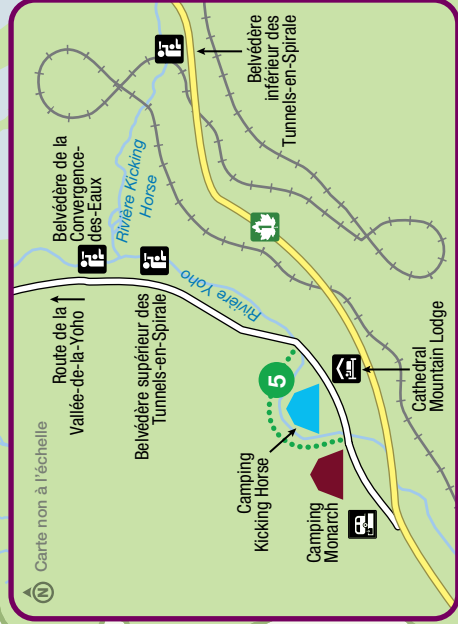
Explorez le parc

RANDONNÉES, BALADES, LIEUX HISTORIQUES ET HALTES PANORAMIQUES

Créez des moments inoubliables avec vos parents et amis. Voir les détails aux pages 6 à 8.



Route de la Vallée-de-la-Yoho : Les véhicules de plus de 7 m de longueur doivent faire marche arrière pour manœuvrer dans les lacets serrés. Les roulettes sont interdites. Route ouverte de la fin juin au début octobre, si la météo le permet.



Remarque : Les sentiers ne sont pas tous énumérés ou illustrés sur la carte. Vous pouvez consulter des cartes et des rapports sur l'état des sentiers au Centre d'accueil et sur le site parcs.canada.gc.ca/sentiersyoho

Sentiers de randonnée de niveau facile et modéré	Gain (aller seulement)	Calin d'altitude	
1	Ligne de partage des eaux	9,8 km	90 m
2	Lac Ross (par la ligne de partage des eaux)	2,9 km	120 m
3	Tour de guet Paget	3,5 km	525 m
4	Lac Sherbrooke	4,3 km	280 m
5	Centenaire	1 km	20 m
6	Chutes Laughing	6,5 km	275 m
7	Chutes Twin (par les chutes Laughing)	8,6 km	425 m
8	Tally-Ho	3,2 km	90 m
9	De la Kicking Horse à l'Amiskwi	1,6 km	65 m
10	De la Kicking Horse à l'Otterhead	6,9 km	60 m
11	Rivière Emerald	7,5 km	320 m
12	Chutes Hamilton	0,8 km	100 m
13	Lac Hamilton (par les chutes Hamilton)	5,1 km	915 m
14	Bord du lac Emerald	Boucle de 5,2 km	120 m
15	Bassin Emerald	3,2 km	265 m
16	Col Yoho	5,1 km	565 m
17	Cheminées d'es fées	2,0 km	400 m
18	Tour de guet supérieur du mont Hunter	8,0 km	1 365 m
19	Chutes Wapta	2,5 km	120 m

● Facile ●●● Modéré

⚠ Le stationnement est limité au lac Emerald et aux chutes Takakkaw, et les places se remplissent vite. Garez-vous uniquement dans les aires désignées et prévoyez un plan de rechange pour le cas où le terrain de stationnement de votre destination serait plein.

🚗 Les pneus d'hiver (M-S) ou les chaînes sont obligatoires pour tout déplacement en Colombie-Britannique et sur la route 93 Nord (promenade des Glaciers) entre le 1^{er} novembre et le 31 mars.

🚫 Veuillez noter que certains sentiers et aires de pique-nique situés en bordure de la Transcanadienne ne sont accessibles que dans une direction. **Les virages à gauche ne sont autorisés qu'aux intersections signalisées.**

📶 Le service de téléphonie cellulaire n'est pas fiable. Accès Wi-Fi gratuit au Centre d'accueil de Field.

- Renseignements aux visiteurs
- Auberge
- Hôtel
- Stationnement pour autocars
- Poste de vidange
- Toilettes
- Chaises rouges
- Virage à gauche interdit
- Camping
- Camping
- Belvédère
- Exposition
- Wi-Fi
- Essence

COLOMBIE-BRITANNIQUE

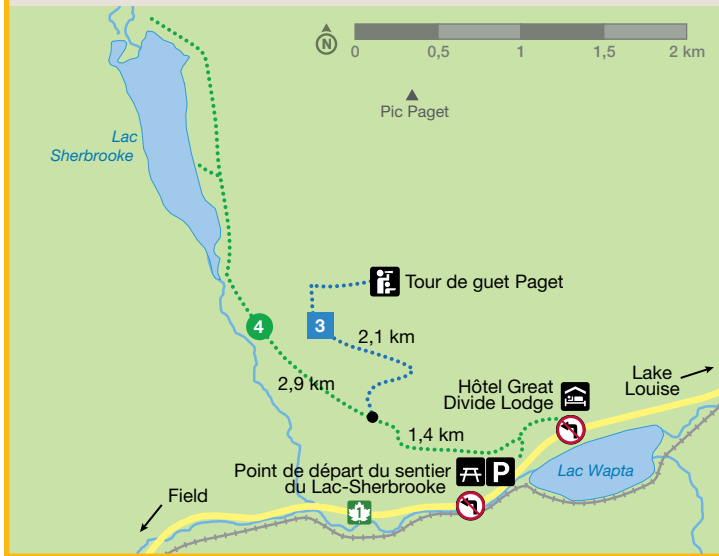
Golden 27 km Revelstoke 172 km



A SENTIER DE LA TOUR-DE-GUET-PAGET

Distance aller seulement : 3,5 km Gain d'altitude : 525 m
Empruntez ce sentier escarpé mais gratifiant qui mène à une ancienne tour de guet. Vous pouvez aussi faire un détour par le lac Sherbrooke (jusqu'à 2,9 km aller seulement) ou participer à une randonnée guidée de conservation (voir à la page 10) pour vous familiariser avec le pin à écorce blanche, une espèce en péril.

Garez-vous au point de départ du sentier du Lac-Sherbrooke. Les véhicules roulant en direction est doivent faire demi-tour à l'aire de stationnement du lac O'Hara.



B STATIONNEMENT DU LAC O'HARA (NAVETTES)

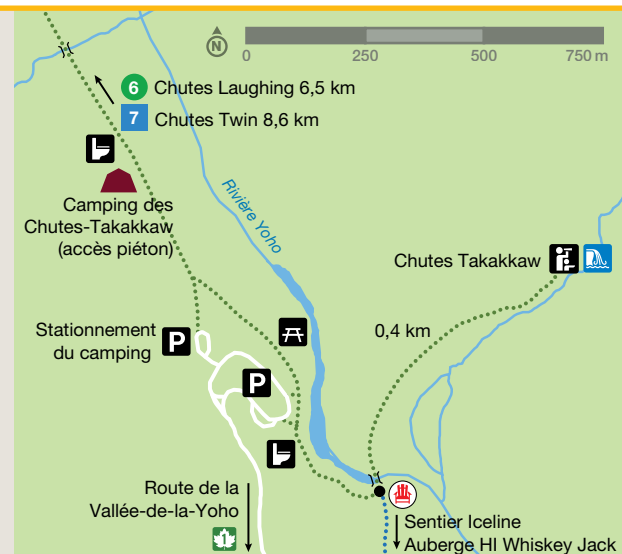
Parcs Canada restreint l'accès au secteur du lac O'Hara afin d'en protéger l'environnement alpin fragile. Soyez prévoyant et réservez dès la mise en service du système de réservation pour la saison. Il faut obligatoirement réserver une place à bord de la navette pour les séjours d'une journée et un lieu d'hébergement pour les séjours avec coucher. Consultez le site parcscanada.gc.ca/lacohara pour découvrir les quatre moyens de visiter le secteur du lac O'Hara.

E CHUTES TAKAKKAW



Les chutes Takakkaw, l'une des plus hautes cascades d'eau du pays (env. 380 m), offrent un spectacle impressionnant. Par un après-midi ou un soir ensoleillé, vous aurez peut-être la chance de voir un arc-en-ciel au pied des chutes. Ce secteur est le point de départ de nombreuses longues randonnées dans la vallée de la Yoho. Mentionnons notamment le sentier des Chutes-Laughing (6,5 km aller seulement, gain d'altitude de 275 m) et le sentier des Chutes-Twin (8,6 km aller seulement, gain d'altitude de 425 m).

Remarque : La route menant au terrain de stationnement des chutes Takakkaw (route de la Vallée-de-la-Yoho) est fermée de la fin octobre à la fin mai. Les longs véhicules doivent faire marche arrière pour manœuvrer dans les lacets serrés. Roulottes interdites!



C BELVÈDÈRES DES TUNNELS-EN-SPIRALE ET LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU COL-KICKING HORSE

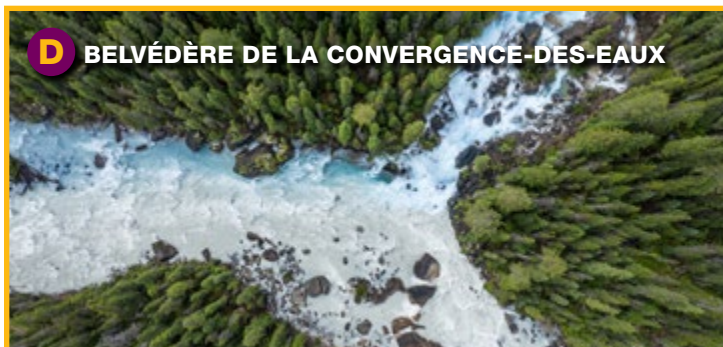


Les deux tunnels en spirale ont été construits il y a plus de 100 ans pour permettre aux trains de circuler en colimaçon sur les pentes abruptes de ce secteur. Vous obtiendrez une vue imprenable du tunnel inférieur au belvédère aménagé en bordure de la Transcanadienne et du tunnel supérieur à partir de la route de la Vallée-de-la-Yoho.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le lieu historique national du Col-Kicking Horse est un couloir de transport routier et ferroviaire qui relie Lake Louise à Field. Il s'agit du point le plus élevé de toute la Transcanadienne!

D BELVÈDÈRE DE LA CONVERGENCE-DES-EAUX



Un court sentier vous conduit à l'endroit où les eaux laiteuses de la Yoho se mêlent aux eaux bleues de la Kicking Horse. Cassez la croûte à l'une des tables de pique-nique pour faire le plein d'énergie en vue de nouvelles aventures dans le parc.



F FIELD

Cette charmante collectivité de moins de 200 âmes a été fondée dans les années 1880 par le Canadien Pacifique. Field est un village de montagne authentique qui abrite des établissements d'hébergement ouverts à l'année, des boutiques d'œuvres d'art locales et des restaurants à l'ambiance de fête. N'oubliez pas de lire les panneaux d'interprétation près du château d'eau pour découvrir l'histoire de Field. Hébergement et attractions à Field : field.ca (en anglais seulement)





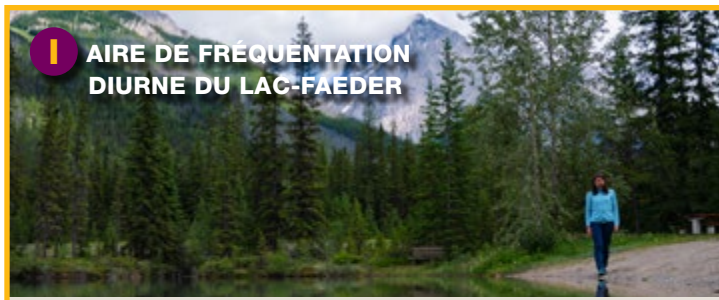
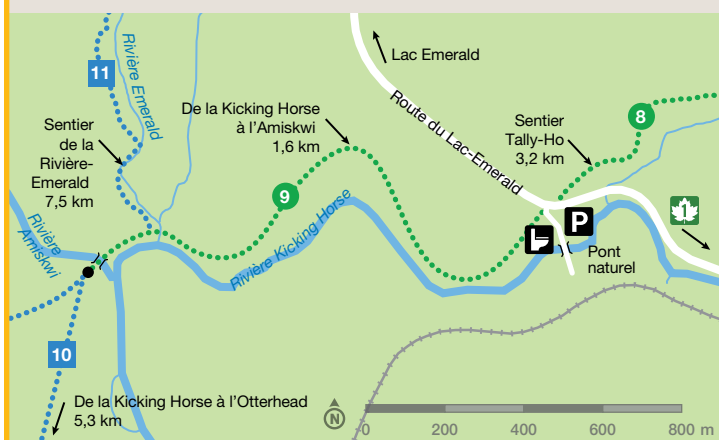
G LAC EMERALD

Parcourez la boucle du Bord-du-Lac-Emerald (5,2 km) pour découvrir de belles possibilités de photo (et pour échapper aux foules massées près du pont). Le meilleur moment de la journée pour vous y rendre? Au petit matin ou en fin d'après-midi. Si vous êtes à la recherche d'une balade facile, optez pour le sentier des Chutes-Hamilton (0,8 km aller seulement, gain d'altitude de 100 m).



H PONT NATUREL

Prévoyez une halte au pont naturel pour admirer cette formation rocheuse impressionnante qui surplombe des eaux tumultueuses. Par mesure de sécurité, restez sur les sentiers balisés en tout temps! À la recherche d'une balade agréable? De l'extrémité nord du terrain de stationnement, parcourez environ 1,6 km sur un ancien chemin coupe-feu jusqu'à l'endroit où l'Emerald et l'Amiskwi rejoignent la Kicking Horse.



I AIRE DE FRÉQUENTATION DIURNE DU LAC-FAEDER

Parfois, il n'est pas nécessaire de s'aventurer bien loin de la route pour découvrir un paysage de montagne splendide. Apportez de quoi pique-niquer et délectez-vous du panorama que vous offre cette jolie aire de fréquentation diurne!

Remarque : Le terrain de stationnement ne convient pas aux VR de grande dimension et aux roulottes.

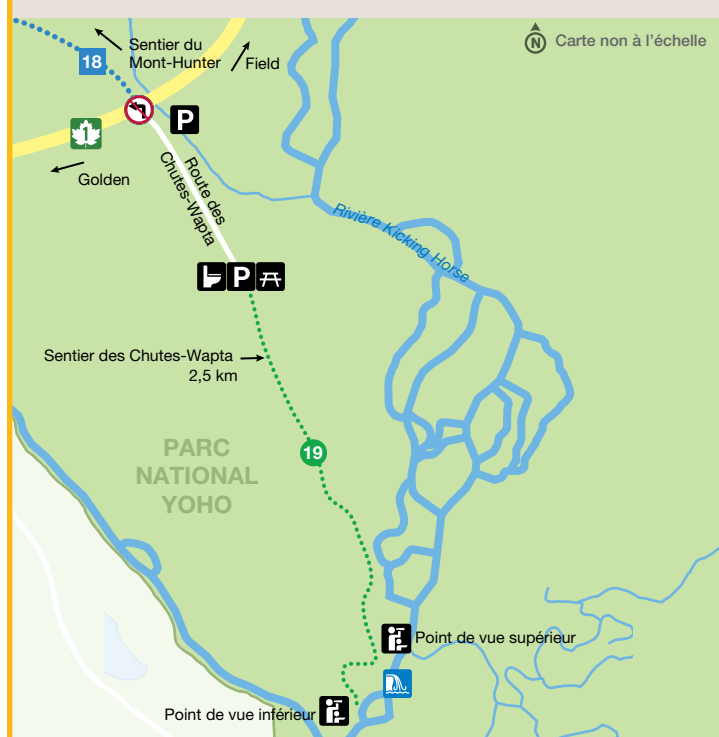
Accès en direction ouest seulement.



J SENTIER DES CHUTES-WAPTA

Distance aller seulement : 2,5 km Gain d'altitude : 120 m
Venez admirer la chute la plus large de la Kicking Horse! Randonnez jusqu'au point de vue au sommet ou descendez jusqu'au pied de la cascade, juste assez près pour sentir la vapeur d'eau sur votre visage.

Les véhicules circulant en direction ouest doivent faire demi-tour sur Beaverfoot Road. La route d'accès de 2 km est fermée en hiver.



Camper dans le parc national Yoho

Consultez le site parcscanada.gc.ca/pny-camping pour en savoir davantage.



RÉSERVEZ VOTRE EMPLACEMENT DÈS AUJOURD'HUI!

reservation.pc.gc.ca
1-877-reserve (737-3783)

CAMPING DANS L'AVANT-PAYS

Dormez sous les étoiles dans l'un de nos quatre campings panoramiques de l'avant-pays entre la mi-mai et la mi-octobre. Pour les emplacements du camping Kicking Horse, il est fortement recommandé de réserver.

Campings	Emplacements pouvant être réservés	Emplacements attribués selon l'ordre d'arrivée	Nbre total d'emplacements	Poste d'accueil tenu par du personnel
Kicking Horse	✓	✓	88	✓
Monarch		✓	44	
Chutes Takakkaw (accès piéton)		✓	35	
Ruisseau Hoodoo		✓	30	

CAMPING DANS L'ARRIÈRE-PAYS

Vous devez détenir une réservation pour passer la nuit dans l'un des campings de l'arrière-pays du parc national Yoho : les campings du Lac-Yoho, des Chutes-Laughing, des Chutes-Twin, de la Petite-Yoho et du Ruisseau-McArthur. Il est possible de réserver un emplacement pour un camping de l'arrière-pays le jour même en se rendant à un centre d'accueil.

Consultez le site parcscanada.gc.ca/pny-arriere-pays pour en savoir davantage.

LE SAVIEZ-VOUS?

- Le camping n'est autorisé que dans les emplacements désignés.
- L'heure de départ est fixée à 11 h dans tous les campings.
- Il faut un laissez-passer de parc valide pour camper dans un parc national.
- Le couvre-feu s'étend de 23 h à 7 h.



Découvrir et préserver le parc national Yoho



Randonnée guidée de conservation jusqu'à la tour de guet Paget



Randonnée guidée jusqu'à la carrière Walcott, dans les gisements de schistes argileux de Burgess



Wapiti femelle pourvue d'un collier GPS

Le **PIN À ÉCORCE BLANCHE** joue un rôle important dans les forêts subalpines; il procure de la nourriture et un habitat, et il régule l'enneigement. Malheureusement, les maladies, les ravageurs et le changement climatique menacent sa survie. C'est pour cette raison que le pin à écorce blanche est inscrit à titre d'espèce en voie de disparition à la *Loi sur les espèces en péril*. Cet arbre a besoin d'une attention particulière.

Parcs Canada collabore avec d'autres organisations afin de conserver cette espèce à l'intérieur et au-delà des limites du parc. Voici le travail que nous accomplissons :

- **Régénération de l'habitat** : Nous améliorons les conditions de croissance en recourant aux brûlages dirigés et à l'éclaircie des forêts.
- **Reproduction** : Nous prélevons des cônes d'arbres résistants à la maladie, faisons pousser des semis et les replantons dans le parc.
- **Gestion des insectes ravageurs** : Nous attachons des bouquets de phéromones qui dégagent une odeur particulière sur certains spécimens de pin à écorce blanche. Cette odeur est celle que produisent les insectes pour communiquer entre eux. Nous nous en servons pour leur dire : « Allez-vous-en! Cet arbre est déjà occupé. »

RANDONNÉE GUIDÉE DE CONSERVATION JUSQU'À LA TOUR DE GUET PAGET

8 ans et plus, 7 km aller-retour

Randonnez jusqu'à la tour de guet Paget tout en écoutant votre guide vous raconter l'histoire du pin à écorce blanche. Découvrez les liens qui unissent les principaux personnages de ce récit fascinant, depuis les grizzlis jusqu'aux champignons. Il faut réserver et payer à l'avance.

Pour en savoir davantage et pour réserver :

parcscanada.gc.ca/yoho-randonnees-conservation
1-877-RESERVE (1-877-737-3783)

VOUS VOULEZ EN SAVOIR DAVANTAGE SUR LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU PARC?

Faites coïncider votre séjour avec une expérience d'interprétation! Consultez notre calendrier estival à l'adresse

parcscanada.gc.ca/interpretation-yoho

FAITES L'ESSAI D'UNE ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE GRATUITE :

CLUB PARKA 3-5 ans
XPLORATEURS 6-11 ans
DÉFI DE GÉOCACHETTE tous les âges

Passez prendre vos livrets d'activités gratuits sur le parc au Centre d'accueil ou au poste d'accueil d'un camping tenu par du personnel.



CE QUI DISTINGUE LES FOSSILES DES SCHISTES ARGILEUX DE BURGESS...

Âge – Ils datent de plus de 500 millions d'années et sont bien plus vieux que les dinosaures!

État de préservation – Vous pouvez en voir toutes sortes de fins détails, tels que les globes oculaires, les intestins et les cerveaux.

Liens de parenté – Nos origines remontent à ces créatures océaniques d'une grande diversité.

Ces fossiles revêtent une telle importance pour l'humanité qu'ils ont été classés site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les fossiles des schistes argileux de Burgess font partie du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes.

FOSSILES DES SCHISTES ARGILEUX DE BURGESS – RANDONNÉES GUIDÉES

8 ans et plus, jusqu'à 21 km aller-retour

L'occasion d'une vie! Faites connaissance avec vos ancêtres primitifs et tenez dans vos mains un fragment de l'histoire de la Terre au cours d'une randonnée guidée jusqu'à des gisements fossilifères à accès restreint, ceux de la carrière Walcott ou ceux du mont Stephen. Il faut réserver et payer à l'avance.

Pour en savoir davantage et pour réserver :

parcscanada.ca/schistesdeburgess
1-877-RESERVE (1-877-737-3783)



LA SCIENCE DANS LE PARC

Parcs Canada s'est associé à Marie-Pier Poulin, étudiante en maîtrise à la University of Wyoming, qui étudie l'effet des ressources alimentaires et du débit de circulation sur les interactions des wapitis avec la Transcanadienne dans le parc national Yoho.

La harde de wapitis du parc compte 15 adultes. La plupart ont été pourvus de colliers GPS qui enregistrent leurs données de localisation exactes d'heure en heure. Dans le cadre de sa recherche, Marie-Pier se sert de ces données sur les déplacements pour établir ou quand et pourquoi les wapitis traversent la Transcanadienne. Cette information est importante pour le travail des scientifiques de la conservation des ressources et des ingénieurs de la voirie de Parcs Canada, qui ont pour objectif de préserver et d'accroître :

- la sécurité des déplacements des wapitis sur cette route très passante;
- l'accès aux ressources en nourriture de part et d'autre de la Transcanadienne;
- la connectivité du territoire hivernal et du territoire estival des wapitis.



Wapitis traversant la Transcanadienne près de Field (Colombie-Britannique)

Restez en sécurité et protégez la faune

AIDEZ LES ANIMAUX SAUVAGES À ÉVITER LA NOURRITURE HUMAINE

- NE LAISSEZ JAMAIS TRAÎNER D'ORDURES. Déposez les déchets alimentaires et les objets que vous ne voulez plus dans des poubelles à l'épreuve de la faune.
- Rangez la nourriture, les articles connexes et les objets odorants dans un véhicule ou un casier à provisions.
- Videz l'eau de vaisselle dans les évier désignés ou aux postes de vidange.
- Les objets non liés à la nourriture, par exemple les chaises de parterre, les tables ou les lanternes, peuvent être laissés dehors.



! Il se peut que le personnel de Parcs Canada pénètre dans les sections ouvertes et visibles d'un emplacement de camping sans surveillance pour enlever et placer en lieu sûr les articles laissés à la vue qui pourraient attirer des animaux sauvages.

GARDEZ VOTRE EMPLACEMENT DE CAMPING ET VOTRE AIRE DE PIQUE-NIQUE PROPRES afin de réduire les risques pour votre sécurité et celle de la faune.



TOUS les articles liés à la nourriture et les objets odorants **DOIVENT** être rangés dans un véhicule,

dans un VR ou une roulotte à parois rigides,

ou dans le casier à provisions d'un camping.

Règlements des parcs nationaux

- Il est interdit de faire des feux de camp à l'extérieur des foyers en métal désignés.** Ne laissez jamais un feu sans surveillance à moins qu'il ne soit tout à fait éteint. Renseignez-vous sur les interdictions de faire du feu.
- Il est défendu de camper dans des voies d'arrêt, au point de départ des sentiers, dans les aires de fréquentation diurne et dans le village de Field.** Installez-vous uniquement dans les campings désignés et procurez-vous un permis.
- Évitez les zones fermées.** Des ordonnances de fermeture sont prises lorsque la sécurité des visiteurs est compromise ou que la faune a besoin de protection.
- Abstenez-vous d'enlever des objets naturels.** Il est interdit de cueillir des plantes, d'abattre des arbres, de couper des branches et de retirer des roches, des fossiles et des artefacts culturels ou de les endommager de quelque autre façon.
- Les drones à usage personnel sont interdits** dans les parcs nationaux.
- Les armes à feu sont interdites** dans les parcs nationaux. Cette interdiction s'applique aux armes à air comprimé, aux artifices d'effarouchement des ours, aux arcs, aux frondes et à tout autre objet semblable.
- Il est interdit de consommer de l'alcool et du cannabis** ailleurs que dans votre emplacement de camping. Dans les campings, la consommation d'alcool et de cannabis est interdite pendant le couvre-feu, soit tous les jours de 23 h à 7 h. Sachez que l'interdiction est prolongée durant les longues fins de semaine.

LA FAUNE ET VOUS

Il peut être palpitant et gratifiant d'observer des animaux sauvages dans le parc. Mais n'oubliez pas :

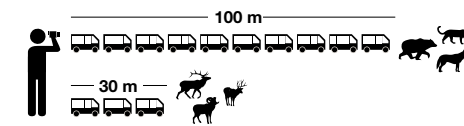
- Ne vous approchez jamais des animaux sauvages.** Lorsque vous prenez un animal en photo, évitez de l'entourer, d'envahir son espace ou de le suivre.
- Résistez à la tentation de nourrir les animaux sauvages.** Ramassez vos déchets et ne laissez jamais de nourriture ou d'articles dégageant une odeur sans surveillance.
- Ramassez vos déchets.** Déposez tous les objets indésirables dans des poubelles à l'épreuve de la faune.
- Tenez votre chien en laisse en tout temps.** Les chiens en liberté peuvent être une source de stress pour les animaux sauvages et déclencher des comportements agressifs.

SI VOUS APERCEVEZ DES ANIMAUX AU BORD DE LA ROUTE :

- **Ralentissez** et allumez vos feux de détresse pour avertir les autres automobilistes.
- Arrêtez-vous seulement à un moment et à un endroit où il est possible de le faire en toute sécurité. Rangez-vous sur le côté de la route; ne bloquez pas la circulation routière.
- **Restez dans votre véhicule.**
- Observez pendant quelques instants, prenez une photo en conservant vos distances et **poursuivez votre route.**

PRENEZ LES ANIMAUX SAUVAGES EN PHOTO DE L'INTÉRIEUR DE VOTRE VÉHICULE OU À UNE DISTANCE SÉCURITAIRE :

- 30 m dans le cas des chevreuils, des wapitis, des orignaux et des moufflons d'Amérique;
- 100 m dans le cas des ours, des loups, des coyotes et des couguars.



APPLICATION DE LA LOI Les gardes de parc veillent à l'application des règlements comme l'exige la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Pour signaler une infraction, composez l'un des numéros suivants (24 heures sur 24, sept jours sur sept) :
1-888-927-3367 (parcs Banff, Yoho et Kootenay) **1-877-852-3100** (parc Jasper et parcs du Mont-Revelstoke et des Glaciers)
 Les contrevenants s'exposent à des poursuites en justice et à des amendes pouvant aller jusqu'à 25 000 \$.



PÊCHE ET UTILISATION D'EMBARCATIONS

Dans le parc national Yoho, vous devez :

- nettoyer, vider et faire sécher votre embarcation et remplir un formulaire d'autocertification;
- remettre toutes vos prises à l'eau (limite de possession de zéro);
- éviter de porter des cuissardes à semelles de feutre.

POUR OBTENIR UN PERMIS D'AUTOCERTIFICATION, VOUS DEVEZ :

- **NETTOYER** votre embarcation et votre matériel de loisirs nautiques pour enlever la boue, le sable et les débris organiques.
- **VIDER** les seaux, les ballasts, les cales, les glacières, les compartiments internes et les autres réceptacles qui pourraient contenir de l'eau stagnante.
- **FAIRE SÉCHER** complètement le tout pendant 48 heures avant d'entrer dans un plan d'eau. Si vous arrivez de l'extérieur de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique, la période de séchage est de 30 jours.

Le formulaire d'inspection tient lieu de permis. Les contrevenants sont passibles d'accusations en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

! TENEZ LES ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES À L'ÉCART DES PARCS NATIONAUX!

Pour obtenir des précisions, notamment sur les endroits où il est possible d'obtenir un formulaire d'autocertification et sur l'emplacement des postes de décontamination : parcscanada.ca/pecher-yoho (cliquez sur « Foire aux questions ») pc.llykaquatics.pc@canada.ca

ACHETEZ UN PERMIS DE PÊCHE DE PARC NATIONAL

Les permis provinciaux ne sont pas valides. Procurez-vous un permis de parc national dans un centre d'accueil de Parcs Canada.



Projets d'amélioration

Le projet du canyon Kicking Horse transformera un tronçon de 4,8 km en route à quatre voies entre Golden et Field, en Colombie-Britannique.

Attendez-vous à des périodes d'immobilisation tout au long de l'été et à des fermetures prolongées au printemps et à l'automne. Pendant les périodes de fermeture complète, toute la circulation sur la Transcanadienne sera redirigée vers Radium Hot Springs (route 93 Sud et route 95).

Visitez le site kickinghorsecanyon.ca (en anglais seulement) pour obtenir de l'information sur le projet ainsi que des mises à jour sur les fermetures de route et les itinéraires de rechange.

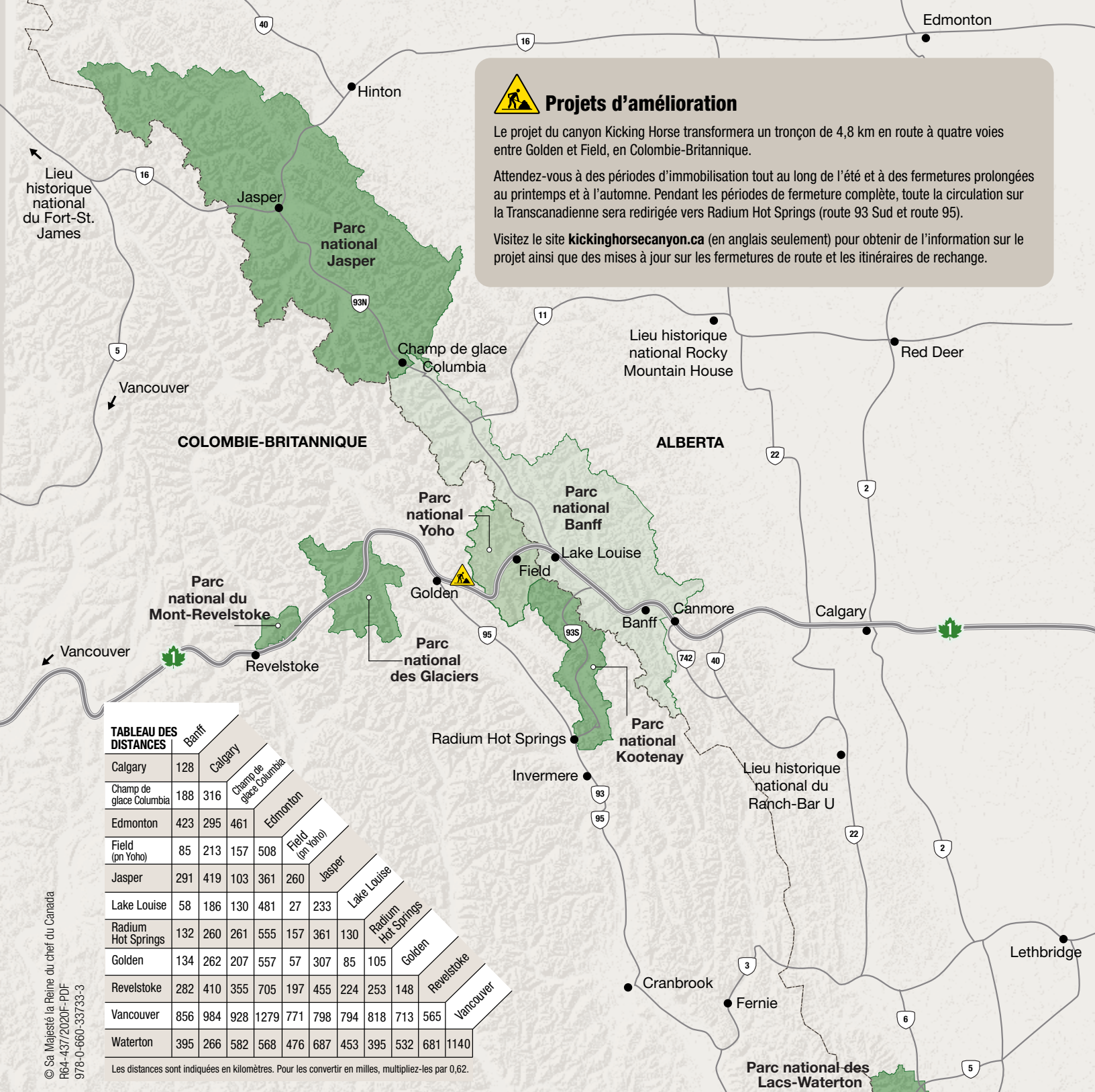


TABLEAU DES DISTANCES

	Banff												
Calgary	128	Calgary											
Champ de glace Columbia	188	316	Champ de glace Columbia										
Edmonton	423	295	461	Edmonton									
Field (pn Yoho)	85	213	157	508	Field (pn Yoho)								
Jasper	291	419	103	361	260	Jasper							
Lake Louise	58	186	130	481	27	233	Lake Louise						
Radium Hot Springs	132	260	261	555	157	361	130	Radium Hot Springs					
Golden	134	262	207	557	57	307	85	105	Golden				
Revelstoke	282	410	355	705	197	455	224	253	148	Revelstoke			
Vancouver	856	984	928	1279	771	798	794	818	713	565	Vancouver		
Waterton	395	266	582	568	476	687	453	395	532	681	1140		

Les distances sont indiquées en kilomètres. Pour les convertir en milles, multipliez-les par 0,62.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
R64-437/2020F-PDF
978-0-660-33733-3

PARC NATIONAL JASPER

Centre d'information de Jasper : 780-852-6176
parcscanada.gc.ca/jasper
Tourism Jasper : 780-852-6236
jasper.travel (en anglais seulement)

PARC NATIONAL DES LACS-WATERTON

Centre d'accueil du parc des Lacs-Waterton :
403-859-5133
parcscanada.gc.ca/waterton

PARCS NATIONAUX DU MONT-REVELSTOKE ET DES GLACIERS

Centre de la découverte du Col-Rogers : 250-837-7500
parcscanada.gc.ca/glacier
parcscanada.gc.ca/revelstoke

PARC NATIONAL BANFF

Centre d'accueil de Banff : 403-762-1550
Centre d'accueil de Lake Louise : 403-522-3833
parcscanada.gc.ca/banff
Banff Lake Louise Tourism : 403-762-8421
banfflakelouise.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL KOOTENAY

Centre d'accueil du parc Kootenay : 250-347-9505
parcscanada.gc.ca/kootenay
Tourism Radium / chambre de commerce
de Radium : 1-888-347-9331
radiumhotsprings.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL YOHO

Centre d'accueil du parc Yoho : 250-343-6783
parcscanada.gc.ca/yoho
Hébergement et attractions à Field : field.ca
(en anglais seulement)
Tourism Golden : tourismgolden.com (en anglais seulement)

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 911
(services de police, d'incendie et d'ambulance)

Rapports sur l'état des routes : drivebc.ca
(en anglais seulement) ou 511.alberta.ca
Le service de téléphonie cellulaire n'est pas fiable dans les parcs des montagnes.